



L'Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap



Qui sommes-nous ?

L'EASPD est la voix des prestataires de services pour personnes en situation de handicap en Europe. Créée en 1996, notre organisation représente aujourd'hui plus de 10 000 prestataires de services spécialisés aux personnes en situation de handicap à travers le continent. Nous opérons dans le domaine des services sociaux, du soutien, de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Nous représentons tous les groupes d'âge et toutes les formes de handicap.

Notre objectif premier est de promouvoir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap à travers la prestation de services axés sur l'utilisateur, dans l'esprit des principes de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Nos thèmes de prédilection sont les services sociaux d'intérêt général, la qualité des services et l'inclusion.

Notre vision

Construisons une Europe pour tous !

Notre ambition est d'offrir des services de haute qualité promouvant la pleine participation et l'inclusion dans la société de toutes les personnes en situation de handicap. Nous croyons que les services de soutien jouent un rôle-clé pour permettre à ces personnes de jouir de leurs droits fondamentaux sur un pied d'égalité avec les autres. C'est cette conviction qui guide notre travail à Bruxelles, à Strasbourg et à travers l'Europe.

Nos principes

Nous nous engageons à appliquer les principes d'ouverture, de participation, de responsabilité, d'efficacité et de cohérence. Notre travail s'inspire de :

- ★ la participation de l'utilisateur au développement et à la prestation des services ;
- ★ l'application des principes de bonne gouvernance ;
- ★ l'accent mis sur l'accessibilité, la disponibilité, le caractère abordable et l'adaptabilité des services.

Nos objectifs

Nous croyons en une Europe sociale pour tous – comprenant les personnes en situation de handicap – qui fournit des services de haute qualité et garantit leur accès à tous. Nous voulons atteindre :

- ★ la mise en œuvre complète de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ;
- ★ la prestation de services de haute qualité, axés sur l'utilisateur, gérés de façon responsable, efficace et efficiente ;
- ★ des conditions de travail équitables et des possibilités de formation tout au long de la vie pour le personnel salarié prestataire des services.



Notre stratégie

Nous organisons notre travail autour de trois grands axes : avoir un impact positif à travers notre action et notre plaidoyer, rendre disponible l'information actualisée et encourager l'innovation à tous les niveaux de prestation des services. Si vous travaillez avec nous, vous pouvez :

Avoir de l'impact

Nous sommes la voix des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap dans l'UE : nous voulons un changement positif – nous suivons, influençons et réagissons aux évolutions des politiques européennes pour garantir que les services se développent et contribuent de la meilleure façon possible au soutien des personnes en situation de handicap.

Etre informé

Nous partageons des informations sur des sujets importants aux niveaux européen et international. Nous aidons nos membres à comprendre comment ils influent sur la législation locale et la fourniture de services. Nous cherchons aussi activement des informations auprès de nos membres sur les questions qu'ils considèrent comme significatives et importantes. Nous voulons être sûrs que ces questions sont au cœur de notre travail avec les institutions européennes.

Faire partie de l'innovation

Nous travaillons pour la promotion de l'innovation dans notre domaine en développant et en participant à des projets de recherche et en donnant l'occasion à nos membres d'échanger leurs points de vue et les meilleures pratiques sur les nouvelles réponses à apporter aux besoins sociaux.

Comment travaillons-nous ?

L'EASPD est basé à Bruxelles et son travail est dirigé par une équipe de professionnels avec en tête un Secrétaire général.

Nous sommes une organisation indépendante, démocratique et participative administrée par un **Comité exécutif**, un **Conseil d'administration** et une **Assemblée générale**. Ces organes sont élus avec un mandat de quatre ans. Ils déterminent l'orientation stratégique de l'organisation, dirigent son travail et garantissent son bon fonctionnement.

Notre travail thématique est réalisé au sein de nos quatre **Comités permanents**. Les Comités permanents sont des groupes de travail permanents ouverts à tous les membres, créés pour examiner des sujets fondamentaux pour l'EASPD : l'emploi, l'éducation, la politique sociale et l'élargissement – ce dernier portant son attention sur les questions particulièrement importantes pour les membres d'Europe centrale et orientale. Les comités identifient et assurent le suivi de domaines-clés pour notre action, mènent des activités de recherche, contribuent à l'élaboration de politiques, donnent des conseils et construisent des réseaux. Ces comités veillent enfin à ce que les documents stratégiques qu'ils rédigent reflètent les positions des membres.

L'EASPD dispose aussi de quatre « Groupes d'intérêts spécifiques » qui se concentrent sur la vie autonome et l'inclusion dans la communauté, les services professionnels, les technologies centrées sur la personne (TIC) et le développement de la main-d'œuvre.

En plus de notre travail politique, nous développons, coordonnons et participons à des projets financés par l'UE et orientés vers la mise en œuvre de bonnes pratiques dans nos principaux domaines d'activité. Nous avons une bonne expérience en la matière et nous fournissons également à nos membres de l'information sur les possibilités de financement et du soutien pour solliciter des fonds. Nous facilitons la préparation des idées de projet et la création de partenariats pour des projets.

Nos **membres** sont notre plus grand atout : ils s'engagent à travailler ensemble, à partager les bonnes pratiques, à innover, à se défier les uns les autres et à défier les institutions afin d'amener un changement positif pour les services sociaux et pour les personnes qu'ils soutiennent. Nos membres choisissent de rejoindre l'EASPD parce qu'ensemble nous pouvons trouver des solutions à des problèmes communs et œuvrer pour atteindre des résultats durables.

Nous avons deux types de membres : des fédérations (réseaux régionaux ou nationaux de prestataires de services pour personnes en situation de handicap) et des organisations qui sont membres à titre individuel. Les prestataires de services peuvent aussi adhérer à l'EASPD à titre d'observateurs pour une période de six mois.





Pourquoi travailler avec nous ?

Comme membre :

L'EASPD est **l'organisation représentative des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap** : c'est l'un de nos principaux avantages stratégiques. Nous reposons sur un large socle d'adhérents, ce qui nous permet de vraiment représenter le secteur au niveau européen. Nous sommes le pont entre les institutions européennes et les organisations travaillant à la base.

Si vous devenez membre de l'EASPD, vous pouvez :

- ★ recevoir des informations actualisées et exhaustives sur la situation en Europe et comprendre les véritables enjeux. Ainsi vous pouvez nous dire ce que vous en pensez et contribuer à notre travail de pression et de plaidoyer ;
- ★ connaître les possibilités de financement et recevoir une aide pour développer et soumettre votre idée de projet ;
- ★ travailler en réseau avec des organisations similaires situées dans d'autres régions ou d'autres pays ;
- ★ échanger les bonnes pratiques et contribuer au développement de l'innovation en matière de prestation de services ;
- ★ créer des partenariats avec différentes parties prenantes du secteur ;
- ★ renforcer votre organisation en collaborant au niveau européen – pour que votre voix soit entendue ;
- ★ Etablir des contacts à travers l'Europe !

Comme partenaire :

L'EASPD a été fondé pour être **la voix du secteur en Europe** : nous avons créé des partenariats avec des acteurs jouant un rôle-clé au niveau européen ; nous travaillons avec eux pour faire évoluer notre objectif d'une Europe sociale. Cela signifie que notre voix ne peut être ignorée – et que nous avons les bons contacts pour la faire entendre !

Nous sommes :

- ★ membre du Groupe de haut niveau sur les personnes handicapées créé par la Commission européenne ;
- ★ membre du Comité des experts des droits des personnes handicapées du Conseil de l'Europe ;
- ★ membre du Groupe de Liaison du Comité économique et social européen ;
- ★ membre de l'Intergroupe Handicap et de l'Intergroupe Services publics au Parlement européen ;
- ★ membre de la Plate-forme des ONG européennes du secteur social ;
- ★ membre fondateur de Social Services Europe ;
- ★ membre du Groupe d'experts européens sur la transition des soins en institutions vers les soins de proximité (DI Expert Group) ;
- ★ membre de la Plateforme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

“ J’ai rejoint l’EASPD il y a 13 ans. A cette époque, c’était une petite organisation qui n’avait pas encore trouvé sa place. Depuis lors, j’ai vu l’EASPD grandir et se développer pour devenir un partenaire bien connu et respecté des institutions et la voix du secteur en Europe.

Pour nous, membres, l’EASPD est un lieu où débattre de tous les défis majeurs que nous rencontrons en tant que prestataires de services, pour parler des besoins du secteur, pour trouver des solutions et proposer des plans d’action. Nous recevons des informations mises à jour et bien détaillées sur tous les enjeux en cours et l’EASPD nous fournit un forum où nous pouvons discuter et développer une position commune.

Lorsque je me consacrais à la prestation de services en Autriche, j’étais guidé par l’idée de promouvoir les droits de l’homme pour les personnes en situation de handicap. A l’EASPD j’ai trouvé une organisation qui incarne cette ambition et un groupe de confrères, venus de partout en Europe, avec qui je peux collaborer pour atteindre ce résultat.

Le succès de l’EASPD repose sur le professionnalisme et la convivialité de son équipe et de ses membres : nous travaillons ensemble pour atteindre des objectifs communs. Ce faisant, nous apprenons l’un de l’autre, nous débattons de solutions innovantes aux défis rencontrés, nous présentons notre point de vue aux institutions européennes et nous formons un groupe de pression pour leur mise en œuvre.

Rejoignez-nous – faisons la différence, ensemble ! ”

Franz Wolfmayr, *Président de l’EASPD*



Photo de l’équipe



EASPD

Oudergemselaan / Avenue d’Auderghem 63, B-1040 Bruxelles

Tél.: +32 2 282 46 11 | Fax : +32 2 230 72 33

E-mail: info@easpd.eu | Site web : www.easpd.eu



Cette publication a reçu le soutien financier du Programme Progress de la Commission européenne, DG de l’Emploi, des Affaires sociales et de l’Inclusion. Elle reflète uniquement les points de vue de ses auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.